

La France a engagé plusieurs grands chantiers en faveur de la protection de la biodiversité et marque ainsi sa volonté de l'intégrer à toutes les politiques publiques et à tous les secteurs d'activité. Pour mesurer les progrès accomplis et disposer d'indicateurs fiables, actualisés et partagés sur l'état de la biodiversité, un observatoire a été installé en 2011.

Ce baromètre est à destination de l'ensemble des acteurs engagés -collectivités, entreprises, associations, élus, grand public

- D'un simple clic, l'observatoire donne accès à plus de 50 indicateurs précis sur la biodiversité de notre société : sensibilité de la population aux enjeux de biodiversité, évolution des milieux naturels, surface d'aires protégées, artificialisation du territoire, nombre d'espèces menacées, dépense nationale pour la biodiversité, déplacement des espèces dû au changement climatique, consommation de pesticides, évolution de la pollution des cours d'eau...

Ce baromètre évolue et s'enrichit avec notamment :

- de nouveaux indicateurs : richesse du territoire en biodiversité et protection, état de santé des coraux, prairies permanentes... ;

- une nouvelle analyse poussée de la qualité des indicateurs, disponible en ligne ; - une nouvelle entrée possible par la thématique recherchée ;

- l'ajout de comparaisons avec l'Union européenne et l'international. Retrouvez les chiffres 2013 en ligne dès le 22 mai 2013 : indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr

CHIFFRES CLES TIRÉS DE L'OBSERVATOIRE

26 % des Français placent la disparition de certaines espèces animales ou végétales parmi les deux problèmes liés à la dégradation de l'environnement les plus préoccupants en 2013 ;

.

22 % des espèces en métropole comme outre-mer sont considérées comme éteintes ou menacées dans les listes rouges² ;

.

52 % des zones humides évaluées sont considérées comme en état stable ou en amélioration ;

.

entre 1998 et 2011, la pollution de l'eau a été divisée par deux environ en phosphates (- 43 %), ammonium (- 59 %) et matières organiques (- 47 %), et a légèrement baissé pour les nitrates (- 6 %) ;

.

+ 2,8 % de consommation de produits phytosanitaires en 2010-2011 par rapport à

2009-2010 ;

.

1,28 % de la superficie terrestre du territoire métropolitain classée en aires protégées avec protection forte au 1er janvier 2012 ;

.

1 921 millions d'euros en 2010 de dépense nationale pour la biodiversité ;

.

126,1 millions d'euros d'aide publique bilatérale française au développement consacrés à la biodiversité en 2012.

.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [L'observatoire national de la biodiversité le baromètre de l'état de la biodiversité en France](#)